



Les langues vivantes étrangères à l'école primaire

En maternelle, l'enfant commence son apprentissage de la langue vivante 1 (LV1), au choix des familles: anglais ou néerlandais.

4 séances de 45 minutes par semaine

3 séances
d'apprentissage
de la langue

1 séance
EMILE* (sport,
science, arts...)

**Enseignement d'une Matière par l'Intégration d'une Langue Étrangère: l'apprentissage de la langue et de la matière (habituellement enseignée en français) se renforcent mutuellement*

Au CP et au CE1, l'enfant poursuit son apprentissage de la **langue vivante 1** en intégrant de nouveaux EMILE, L'enfant commence progressivement à lire et à écrire dans la langue étrangère.

4 séances de 45 minutes par semaine

3 séances
d'apprentissage
de la langue

1 séance
EMILE (par
exemple: maths,
questionner le
monde, arts
plastiques)

Au CE2, en plus des 4 séances en LV1 (3 séances d'apprentissage de la langue + 1 EMILE), l'enfant commence l'apprentissage de la langue vivante 2 (LV2) à raison de 2 séances de 45 minutes par semaine.

Lorsque les effectifs le permettent, les élèves sont répartis en groupes de compétences.

Apprentissage de la langue:

Parler/dialoguer

Ecouter

Lire

Ecrire

Phonétique

Grammaire

Culture



EMILE

1 EMILE par trimestre:



	1 ^{er} trimestre	2 ^{ème} trimestre	3 ^{ème} trimestre
CP	Arts plastiques	Nombres et calculs	Théâtre
CE1	Arts plastiques	Questionner le monde	Théâtre
CE2	Géographie	Questionner le monde	Arts plastiques et éducation musicale
CM1	Education musicale	Sciences	Arts plastiques
CM2	Education musicale	Sciences	Histoire des arts



Evaluation des compétences

évaluation continue et

Test de niveau A1 en fin de CE2 pour la LV1

Test de niveau A2 en fin de CM2 pour la LV1

Test de niveau A1 ou A2 pour la LV2 en fin de CM2

